



## Fiche technico-économique pour la culture de l'oignon en hivernage ----- Région d'Agadez



Rédaction : Djibo Moussa Issiakou, Kaou Mamadou (CRA Agadez) et Zakey Yayé (RECA) - Version 1 - Mai 2021

### A. RESUME

L'oignon est l'une des principales cultures maraichères pratiquées dans la région d'Agadez. Son cycle de production varie entre 120 et 150 jours. Il est produit deux fois dans l'année. Toutefois, dans la région d'Agadez, la grande production est réalisée pendant la saison d'hivernage.

Selon les résultats définitifs de la campagne agricole d'hivernage 2019, les superficies emblavées en oignon dans la région d'Agadez sont estimées à **2 800 hectares** pour une production de **84 000 tonnes**, soit un rendement de **30 tonnes/ha** (MAG/EL, 2020).

Il ressort des résultats issus du suivi des producteurs en CGEF par la CRA dans les communes de Dabaga, Tabélot et Tchirozérine pendant les trois campagnes d'hivernage 2018, 2019 et 2020, que les superficies exploitées variant entre 500 m<sup>2</sup> et 21 000 m<sup>2</sup> par producteur avec une moyenne cultivée de 3 370 m<sup>2</sup> par exploitation agricole (EA) pour une production moyenne de 140 sacs /EA.

A l'issue de ces trois années de suivi CGEF, le rendement moyen est évalué à près de **21T/ha** pour la région d'Agadez.

Ainsi, pour une superficie de 2.500 m<sup>2</sup>, on obtient une production de 113 sacs (5 200 kg, soit 5,2 tonnes). Cette production correspond à un produit de **1 380 000 F.CFA** pour **576 800 F.CFA** de charges opérationnelles, soit une marge brute de **779 000 F.CFA**.

### B. ELEMENTS TECHNIQUES

#### 1. Choix de terrain

**Localisation** : Les parcelles d'oignon se trouvent dans les vallées de l'Air.

**Type du sol** : sablo - argileux, argilo-sableux, limono-argileux et limono-sableux, bien drainés, profonds et riches en matières organiques.

#### 2. Mise en place Pépinière

**Calendrier de semis** : De mi-mai à début juillet.

**Variétés** : La principale variété cultivée dans la région d'Agadez est le Violet de Galmi.

Les semences utilisées proviennent soit de l'achat (auprès des producteurs de semences de la région, au niveau des points de vente sur les marchés locaux et auprès de certains distributeurs agréés) et/ou soit de l'autoproduction.

**Quantité de semences** : 5 000 g pour 10 000 m<sup>2</sup>, soit 1 250 g pour 2 500 m<sup>2</sup>.

**Surface de pépinière** : 20 g pour une planche de 2,5 - 3 m<sup>2</sup> de pépinière pour repiquer 50 m<sup>2</sup> d'oignon, soit environ 125 - 150 m<sup>2</sup> de pépinière pour 2 500 m<sup>2</sup>.

**Durée du séjour en pépinière** : **40 à 45 jours**.

#### 3. Préparation du terrain

**Calendrier** : Juin-Juillet.

**Technique de préparation** : Défrichage, labour, émottage, confection des planches.

#### 4. Fumure

**Fumure de fond** : Apporter par planche de 2,5 m<sup>2</sup> :

- 3 à 6 kg (2 à 4 tias), soit 2,5 à 5 T pour 2.500 m<sup>2</sup> (10 à 20 T/ha) de matières organiques bien décomposées,
- 75 g (1 boîte d'allumette rasée), soit 62,5 kg pour 2 500 m<sup>2</sup> (250kg/ha) d'engrais minéral NPK (15-15-15).

**Fumure d'entretien** :

- Apport de 100 g d'urée pour 10 m<sup>2</sup> (25 kg/2 500 m<sup>2</sup> ou 100 kg/ha), soit 1 boîte d'allumette pour 4 planches de 2,5 m<sup>2</sup> à 40 jours après repiquage ;
- Apport de 100 g d'engrais minéral NPK (15-15-15) pour 10m<sup>2</sup> (25kg/2.500 m<sup>2</sup> ou 100kg/ha), soit 1 boîte d'allumette pour 4 planches de 2,5m<sup>2</sup> à 80 jours après repiquage ;

#### 5. Repiquage

**Calendrier** : Fin juin jusqu'à mi-août, lorsque les plants ont 5 à 6 vraies feuilles.

**Technique** : Les plants sont repiqués aux écartements de 15 cm x 10 - 15 cm (15 cm entre les lignes et 10 - 15 cm

entre les plants sur la ligne), soit une densité de 111 000 à 167 000 plants pour 2.500 m<sup>2</sup>. Les plants sont légèrement enterrés et les racines bien tassées.

## 6. Besoins en eau d'irrigation

**Fréquence d'irrigation** : 2 fois/par semaine

## 7. Entretien et protection phytosanitaire

**Sarclo-binages** : Toutes les 2 à 3 semaines en fonction du terrain et du niveau d'enherbement de la parcelle.

**Principaux ravageurs et maladies** : Thrips, alternariose, fusariose, chenille mineuse.

**Méthode de lutte** : Hygiène des parcelles, désinfection du sol de la pépinière (solarisation), utilisation des fongicides pour le traitement des semences, traitements préventifs à base des bio pesticides, pesticides homologués et la rotation de cultures.

## 8. Récolte

**Calendrier** : Octobre - Décembre.

**Technique** : La récolte est atteinte quand la moitié des feuilles jaunissent et se couchent. L'irrigation est arrêtée au moins 3 à 4 jours avant la récolte car l'objectif de la production à Agadez est la vente immédiate. La récolte

## 10. Besoins en fonds de roulement

Les charges opérationnelles moyennes (besoins en fonds de roulement) pour les 3 campagnes d'hivernage de suivi (2018, 2019 et 2020) s'élèvent à environ **576 800 F.CFA** pour 2500 m<sup>2</sup>.

Poste de dépense	Charges opérationnelles pour 2.500 m <sup>2</sup> en F.CFA				
	2018	2019	2020	Moyenne	%
MO temporaire rémunérée	196 684	191 153	138 919	175 585	30%
Achat des semences	85 613	49 503	25 846	53 654	9%
Engrais chimique	52 971	32 526	23 787	36 428	6%
Engrais organique	25 980	15 904	11 680	17 855	3%
Achat produit phytosanitaire	31 386	18 463	10 875	20 242	4%
Carburant et entretien GMP	133 595	78 358	47 547	86 500	15%
Contenance/ Emballage	23 610	23 153	16 061	20 941	4%
Taxe (mairie et stockage)	5 763	8 877	3 731	6 123	1%
MO salariée	85 010	72 267	50 269	69 182	12%
Location terrain	71 714	98 145	72 664	80 841	14%
Nourriture (MO salariale et entraide)	-	-	9 450	9 450	2%
<b>Total fonds de roulement</b>	<b>712 326</b>	<b>588 350</b>	<b>410 829</b>	<b>576 802</b>	<b>100%</b>

se fait en arrachant manuellement les bulbes sans couper les feuilles à l'aide d'une binette par les producteurs eux-mêmes. Les feuilles sont séparées de bulbes 24 heures après la récolte.

## C. ELEMENTS ECONOMIQUES

### 9. Rendement

Année	Productions pour 2500 m <sup>2</sup> en UML*	Rendement en T/ha	Appréciation
2018	117	21,46	Rendement Satisfaisant <sup>1</sup>
2019	114	21	
2020	104	19,69	
<b>Moyenne</b>	<b>113**</b>	<b>20,79</b>	

\* **1 UML (unité de mesure locale) = 1 sac de de contenance 50 kg pesant 46 kg d'oignon.**

La production moyenne pour les 3 campagnes de suivi (2018, 2019 et 2020) est de 113 sacs pour 2500 m<sup>2</sup> (variant entre 104 et 117 sacs), soit un rendement moyen de 20,8 T/ha variant entre 19,69 et 21,46 T/ha).

\*\* **113 sacs pour 2 500 m<sup>2</sup> sont utilisés pour les analyses qui suivent.**

<sup>1</sup> Ces résultats sont issus du suivi des producteurs en CGEF au niveau de 11 sites dans les communes de Dabaga, Tabelot et Tchirozérine

La main d'œuvre représente la principale charge opérationnelle avec plus de 40% du total des charges (dont 30% pour la main d'œuvre non salariale et 12% pour la main d'œuvre salariale) Ensuite suivent le carburant/gaz/entretien GMP et la location terrain.

**NB** : Il est à noter qu'au niveau de la Région d'Agadez, pour l'irrigation le gaz butane a presque remplacé l'essence.

**Main d'œuvre non salariale** : Elle représente les charges liées à la préparation du sol, au sarclage, au transport, à la manutention, la récolte et autres charges occasionnelles.

## 11. Investissements

Pour mettre en valeur un jardin, le cout indicatif de l'investissement est de **1 380 000 F.CFA**.

Investissement indicatif pour 2.500 m <sup>2</sup>	Coût en F.CFA	Durée amort.	Charges fixes par an en F.CFA
Puits cimenté de 12 m	1 080 000	15 ans	7 000
Motopompe 3,5 CV	100 000	1 an	100 000
Réseau californien (diamètre 63 mm) 100 ml	200 000	5 ans	40 000
<b>Investissement indicatif</b>	<b>1 380 000</b>		<b>212 000</b>

**NB** : Il faut noter qu'en plus de l'oignon, ces investissements servent également à d'autres cultures

pratiquées, telles que la tomate, piment vert, chou, corète (*Corchorus sp.*), etc.

## 12. Commercialisation

La production d'oignon est écoulee au niveau des comptoirs et marchés situés dans le chef-lieu de la région d'Agadez.

	Caractéristiques
<b>Monnaie de vente</b>	F.CFA
<b>Quantité de vente</b>	Sac d'oignon bulbe de contenance 50 kg pesant 46 kg
<b>Prix de vente</b>	Entre 7 000 et 20 000 F.CFA
<b>Période de vente</b>	Fin septembre à mi-décembre

## 13. Marge brute

Commercialisation (en F.CFA) pour 2500 m <sup>2</sup> – production de 113 sacs/ (20,79 T/ha)	
Prix de vente moyen par sac (a)	<b>12.000</b>
Produit brut (b) = (a) x (113 sacs)	<b>1 356 000</b>
Charges opérationnelles (c)	<b>576 800</b>
Marge brute moyenne en F.CFA (d) = (b) – (c)	<b>779 200</b>
Coefficient multiplicateur (e) = (b)/(c)	<b>2,35</b>

Une superficie de 2 500 m<sup>2</sup> permet de dégager une marge brute moyenne de **779 200 F.CFA**. Le ratio (e) produits / charges opérationnelles indique une rentabilité économique de l'oignon cultivé en hivernage dans la région d'Agadez.

## D. CALENDRIERS DES CHARGES, DES REVENUS ET DES MARGES

### ❖ Répartition par mois des dépenses par étape de culture

Étapes	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Achat semences	25%	75%						
Réalisation pépinière	20%	80%						
Préparation du terrain		40%	60%					
Repiquage		20%	60%	20%				
Développement/entretien			20%	20%	20%	20%	20%	
Récolte					5%	30%	55%	10%
Transport					5%	30%	55%	10%

### ❖ Répartition par mois des charges d'exploitation

Période	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Répartition	6%	30%	20%	6%	5%	11%	19%	3%

## E. ANALYSE DES RISQUES

Risques	Evaluation	Précisions et Mesures d'atténuation
<b>Inondation</b>	Elevé	Débordement des eaux d'écoulement. Traitement des berges des koris
<b>Liés à la commercialisation /prix Modéré</b>	Modéré	Prix bas en pleine récolte (novembre/décembre) dû à l'abondance de l'offre. Produire des bulbes de qualité et vendre à la <b>période favorable</b> : Fin septembre - début novembre.
<b>Crédit au mauvais moment</b>	Modéré/élevé	Le risque de <b>détournement de l'argent du crédit</b> est susceptible de mener à un défaut de remboursement. Une mauvaise appréciation de la période de décaissement correspondant à des besoins précis peut mener à une utilisation du crédit pour d'autres fins et ainsi impacter les revenus des producteurs. Placer le crédit au bon moment en tenant compte du calendrier culturel.
<b>Crédit auprès des Usuriers</b>	Très élevé	Un taux d'intérêt très élevé ; il faut aller vers les banques et les institutions de Micro finance.
<b>Trésorerie insuffisante</b>	Modéré / élevé	Faible prévision de trésorerie ; Faire une bonne prévision et recours au crédit agricole.
<b>Investissement</b>	Modéré / élevé	Investissement lourd dû à la profondeur de la nappe (au-delà de 15-20m). Cela entraîne souvent une utilisation de 2 motopompes par exploitation en une seule campagne. Payer des équipements adaptés et de bonne qualité.
<b>Phytop sanitaire</b>	Modéré	Développement des ennemis des cultures surtout en hivernage ; utilisation des produits homologués, des fongicides pour le traitement des semences, des variétés adaptées en hivernage, pratiquer la rotation des cultures et respect des doses.

### Calendrier des risques

Inondations	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.
Risques Phytop sanitaires	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.
Décaissement (crédit fonds de roulement)	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.
Décaissement (crédit, Investissement)	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.
Commercialisation	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.

Période favorable
  Période moins favorable
  Période déconseillée/à risque

*Cette fiche technico-économique a été rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Agadez avec l'appui du Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA).*

*Les données agroéconomiques présentées sont issues du suivi des exploitations agricoles réalisé par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Agadez en 2018, 2019 et 2020. Cette fiche sera réactualisée et complétée chaque année à partir des résultats du conseil de gestion aux exploitations familiales.*

*La CRA d'Agadez bénéficie du soutien du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles (PPR) financé par l'Etat du Niger, l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne.*

